



Rioz, le 07 mars 2019

Déclaration des actions et droits de vote au 28 février 2019

ARTICLE 223-16 du règlement général de l'AMF

Actions du capital	7 514 211
Droits de vote théoriques (1)	13 430 080

Actions privées de droits de vote

Autodétention au nominatif (2)	-
Autodétention au porteur (3)	2 987
Autres (4)	-

Droits de vote exerçables = (1) - [(2) + (3) + (4)]	13 427 093
--	------------

Retrouvez toutes les informations sur www.abeo-bourse.com

Contacts

ACTUS finance & communication

Relations investisseurs – Corinne Puissant investor@beo.fr

Tel : 01 53 67 36 77